

★ RENTRÉE SCOLAIRE 2026 – 2027 ★

INTERNAT – DEMI-PENSION

RESTAURATION

- Le lycée propose un service de restauration avec environ **1 400 repas préparés par jour**.
- Notre équipe cuisine chaque jour des repas faits maison à partir de produits issus de l'agriculture locale.

⚠ Les élèves des classes post-bac **ne peuvent pas bénéficier de l'internat ni de la restauration du lycée**.
Ils doivent s'adresser directement au **CROUS** pour l'hébergement et la restauration universitaire.

INSCRIPTION

L'inscription se fait au mois de **juin pour toute l'année scolaire**.

- Un changement de régime peut être accepté exceptionnellement par le chef d'établissement à la fin d'un trimestre.
- Une carte de restauration est remise gratuitement à la rentrée aux nouveaux élèves. En cas de **perte**, une nouvelle carte est délivrée contre **10 €**.

DEMI-PENSION Tarifs annuels (indicatifs)

- Demi-pension 4 repas : **471,04 €**
- Demi-pension 5 repas : **552,00 €**

INTERNAT Tarifs annuels (indicatifs)

- ☒ L'internat comprend :
- ☒ Le petit-déjeuner
- ☒ Le repas du midi
- ☒ Le repas du soir
- ☒ La nuitée

Internat 4 nuits : **1 364,81 €**

Internat 5 nuits : **1 497,61 €** ☒ Arrivée le dimanche soir - **⚠ Pas de dîner servi le dimanche soir.**

⚠ Tarifs fixés par la Région et susceptibles d'être réévalués

Informations financières

- Les avis aux familles sont envoyés sur la **messagerie du responsable financier**
- Pour les élèves boursiers : la bourse est **déduite des frais scolaires**.
 -  L'éventuel excédent est versé en fin de trimestre.
-  Remises possibles sur demande (maladie +10 jours, Ramadan, cas particuliers).

Contacts utiles

- **Demi-pension / internat** : Intendance - Sonia Piel – 02 31 43 12 17
- **Aides sociales** : Anne Brochard (assistante sociale)
- **Vie à l'internat** : Sylvie Gomez (CPE)